



CONTAMINES  
MONTJOIE

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20231005-ARD2023104-AR



## COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

### ARRETE DU MAIRE

**OBJET : Fermeture temporaire du rocher d'escalade de « la Duchère »  
Nettoyage des lieux par les guides de la Compagnie de ST GERVAIS. ARD2023-104**

**Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2212.1 et suivants,

**Vu la demande en date du 05 Octobre 2023**, par laquelle la Compagnie des Guides du Val Montjoie, effectue le nettoyage du rocher d'escalade et de ses alentours,

**Considérant** que pour permettre le bon déroulement de cette opération, il est nécessaire de réglementer la pratique de l'escalade et d'interdire temporairement la falaise

#### **ARRETE**

#### **Article 1er : REGLEMENTATION DES LIEUX**

Les guides en charge du nettoyage du rocher de « **la Duchère** » et de ses différents secteurs informeront les grimpeurs que **la pratique de la varappe sera interdite en certains secteurs**, durant toute l'opération. Les guides veilleront également lors de purge de rochers de la falaise à orienter les promeneurs sur un autre itinéraire.

**L'interdiction de l'escalade est programmée pour le lundi 16 octobre 2023 au jeudi 19 Octobre 2023, inclus.**

#### **Article 2 :**

Copie du présent arrêté sera transmis à :

- M. le Brigadier-chef de la Police municipale,
- Mme. la Directrice des Services techniques,
- M. le Chef du Centre de Première Intervention des Contamines,
- M. le Président du bureau des Guides,

Fait aux Contamines-Montjoie  
Le 05 Octobre 2023.

*Par le Maire Exeuse*  
Le Maire,  
François Barbier  
*FRANCOIS BARBIER*